

107 stations d'épuration sont en exploitation 20 millions de m³ d'eaux usées épurées, réutilisées dans l'agriculture

PAR FARID MESSAOUD

Le ministre des Ressources en eaux, Hocine Necib, déclare que des ressources en eau supplémentaires sont nécessaires pour le secteur agricole sur la période 2015-2019. M. Necib n'exclut pas la possibilité d'utiliser l'eau de mer dessalée.

Il ne parle cependant pas de la réutilisation des eaux usées épurées en agriculture. Pourtant, à fin 2014, le volume des eaux usées traitées et réutilisées dans ce secteur est estimé à 20 millions de m³/an, irriguant plus de 12 000 hectares de superficie agricole, selon l'Office national de l'assainissement (ONA). Sur les 107 stations d'épuration (STEP) en exploitation sur le territoire national, 17 sont concer-

nées par la réutilisation des eaux usées épurées en agriculture. Il s'agit des stations de Kouinine, d'El Oued, d'Ouargla, de Guelma, de Boumerdès, de Souk Ahras, de Ghriss, de Tlemcen, de Mascara, de Bouhanifia, de Hacine, d'Oued Taria, de Hachem, de Sehaouria, de Tizi, Mohammadia, d'Aïn Hadjar et de Bordj Bou Arréridj.

Le potentiel de la réutilisation des eaux usées épurées à des fins agricoles évoluera d'une manière significative d'environ 20 millions de m³ en 2014, à environ 40 millions de m³ en 2019, et le nombre de stations concernées par la réutilisation des eaux usées dans la filière agricole atteindra 26 stations à l'horizon 2019, indique l'ONA. Les stations de traitement des eaux concernées par les projets de réutilisation des

eaux usées en cours d'étude ou de réutilisation sont au nombre de 26, pour l'irrigation de plus de 13 000 hectares de terres agricoles. Parmi ces projets, on peut citer ceux de Chelghoum Laïd, d'Ouargla, de Saïda, de Tiaret, de Chlef, de Sétif, de Médéa, de Sidi Bel Abbès et d'Aïn Defla.

Un plan d'action est en cours d'étude pour définir les possibilités réelles d'une éventuelle réutilisation des eaux usées épurées pour l'irrigation de grands périmètres d'irrigation au niveau de cinq bassins hydrographiques à l'échelle nationale. Aujourd'hui, la stratégie nationale de développement durable en Algérie se matérialise particulièrement à travers un plan à trois dimensions : sociale, économique et environnementale. L'Office national

de l'assainissement rappelle que de nombreux secteurs peuvent réutiliser les eaux usées.

Outre l'utilisation agricole, qui permet d'exploiter la matière fertilisante contenue dans ces eaux, réalisant ainsi une économie d'engrais, il y a également les utilisations municipales (arrosage des espaces verts, lavage des rues, alimentation de plans d'eau, lutte contre les incendies, l'arrosage des terrains de golf, des chantiers de travaux publics, arrosage pour compactage des couches de base des routes et autoroutes) et l'utilisations industrielles (amélioration des sources, recharge des nappes pour la lutte contre les rabattements des nappes et la protection contre l'intrusion des biseaux salés en bord de mer...). ■

Thank you for try.

RESSOURCES EN EAU

Vers la signature d'un mémorandum algéro-français de coopération dans la formation

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib et l'ambassadeur de France, en Algérie, Bernard Emié ont donné dimanche, lors d'une audience à Alger, leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont exprimé «leur volonté de voir les relations de coopération se développer davantage et ont marqué leur accord pour la signature d'un mémorandum de coopération dans le domaine de la formation et de l'expertise incluant des actions inscrites dans le programme de partenariat stratégique», précise la même source. Ils ont également insisté sur la nécessité de la mise en œuvre des opérations de coopération institutionnelle inscrites dans le cadre du document cadre de partenariat 2013-2017.

Il s'agit notamment de la formation, de l'appui technique, de l'échange d'experts et de jumelage, selon le ministère. M. Emié a salué, lors de cette audience, «les grandes avancées réalisées par l'Algérie dans le secteur des ressources en eau depuis quelques années», ajoute la même source.



Thank

PLAN QUINQUENNAL 2015-2019

Des ressources en eau supplémentaires pour l'agriculture



DR

Le ministre des Ressources en eau Hocine Necib a affirmé que des ressources en eau supplémentaires seront mobilisées pour le secteur agricole lors du prochain quinquennat 2015-2019 afin d'enrichir la production agricole et à même de contribuer à l'augmentation de la production agricole pour assurer ainsi la protection alimentaire.

En effet, dans le cadre de mobilisation de quantités supplémentaires en eau au profit de l'agriculture, le premier responsable chargé du secteur a fait savoir lors de la réunion des cadres du secteur de l'Agriculture et du Développement rural tenue récemment à Alger que son secteur allait lancer une étude avec l'Espagne sur l'utilisation de l'eau dessalée dans l'agriculture.

«Si cette étude révèle la possibilité d'utiliser cette eau pour l'irrigation, des stations seront orientées exclusivement aux terres à haut potentiel rendement», a-t-il avancé de plus M.Necib a ajouté que l'effort consenti par le gouvernement concernant la mobilisation des ressources en eau au profit du secteur agricole sera poursuivi durant le prochain quinquennat, il s'agira d'atteindre

l'objectif national de deux millions d'hectares de terre irriguées en 2020, a expliqué le ministre.

Par ailleurs, M.Necib a indiqué que son secteur avait proposé de réaliser, durant les cinq prochaines années, 26 barrages, 4 grands transferts, 220 retenues collinaires, des puits, 60 stations d'épuration et d'équiper 230 000 ha de système d'irrigation moderne. Ces projets permettront à notre pays de disposer de deux millions d'hectares de terres agricoles irriguées contre 1,13 million d'hectares actuellement. Outre les neuf stations de dessalement en exploitation d'une capacité totale de 1,4 million m³/jour, deux autres vont entrer en production prochainement dont celle de Maktâa (500 000 m³/jour) et de Chlef (200 000 m³/jour).

La production de ces stations sera destinée à l'alimentation en eau potable des villes côtières tandis que les eaux des barrages seront orientées à l'agriculture. Mais ces efforts de mobilisation de ressources et l'équipement des parcelles irriguées doivent être accompagnés par un programme d'utilisation de techniques modernes et une meilleure organisation de l'activité agricole en vue de maîtriser les infrastructures réalisées, a-t-il suggéré.

Il a fait savoir, dans ce sens, que seulement 48 % de la surface agricole irriguée était équipée du système économiseur d'eau.

Ce taux, a-t-il poursuivi, est insuffisant

puisque la généralisation des techniques modernes d'irrigation peut permettre d'économiser plus de 30 % de la consommation actuelle du secteur agricole, soit l'équivalent de deux milliards de m³ par an.

Le ministre a également souligné la nécessité de sensibiliser les agriculteurs à rationaliser l'utilisation de cette ressource en modernisant les équipements d'irrigation. Le niveau actuel de mobilisation des ressources en eau a permis d'irriguer une superficie de 1,136 million d'ha, soit 13 % de la surface agricole utile (SAU) contre 350 000 ha en 1999 (4 % de la SAU).

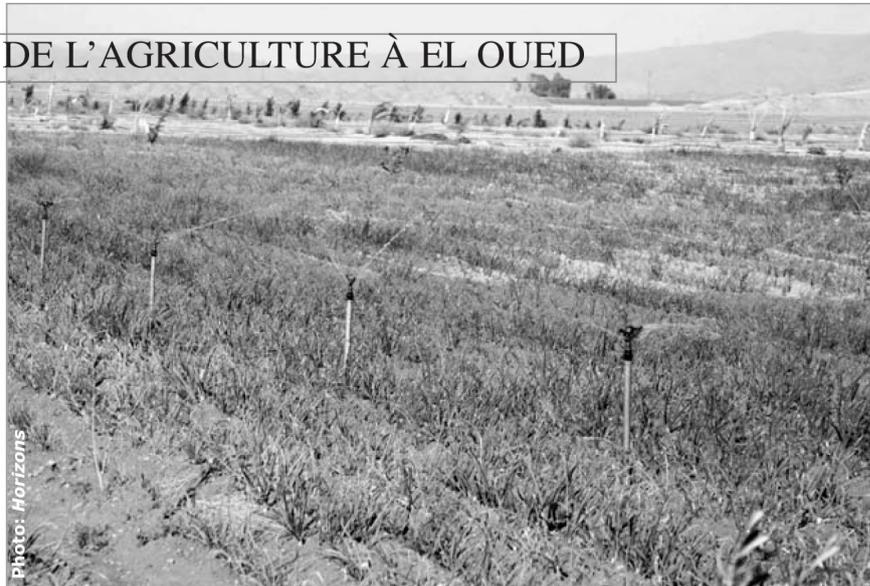
La capacité totale des 72 barrages en exploitation est estimée à 7,4 milliards de m³, qui va atteindre 9 milliards m³ en 2016 avec la mise en exploitation de 84 barrages au total. D'autres capacités seront mobilisées à travers l'utilisation des eaux épurées dans l'objectif est d'atteindre 1,1 milliard m³/an en 2016 et une quantité de 400 000 tonnes de boue que le secteur agricole peut utiliser.

Il convient de rappeler que le ministre des Ressources en eau avait déjà indiqué à la presse que des études ont été menées en coordination avec le ministère de l'Agriculture pour généraliser l'exploitation des stations de traitement des eaux usées dans le domaine de l'irrigation au niveau national.

F. O.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE À EL OUED

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT Rural, Abdelwahab Nouri, a fait part, hier, à El Oued, de l'élaboration d'une stratégie visant la généralisation de l'utilisation de systèmes d'irrigation agricole.



Généralisation des systèmes d'irrigation agricole économes en eau

«**U**ne stratégie a été adoptée pour la généralisation de l'utilisation des systèmes et équipements d'irrigation agricole économes en eau par les agriculteurs à travers le pays», a affirmé le ministre dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya. Nouri a souligné que ce «choix est d'une grande importance pour la préservation des ressources hydriques souterraines», ajoutant que «la sécheresse qu'ont connue les régions sahariennes et semi-arides a amené le ministère à réfléchir sur la mise en œuvre de cette démarche, dans le cadre du programme quinquennal de développement 2015-2019».

L'utilisation d'équipements économes en eau est le seul mécanisme à même de garantir la durabilité de l'activité agricole, a estimé Nouri, faisant état, à ce titre, d'un programme national de sensibilisation des agriculteurs à travers des cycles de formation et des journées d'information sur l'intérêt de l'utilisation de ces systèmes d'irrigation. Le ministre de l'Agriculture a, lors de cette visite de travail, inspecté, dans la commune d'El Oued, une exploitation agricole relevant de l'entreprise d'investissement agricole «Daouiya», d'une superficie de 373 hectares et renfermant un effectif phœnicole de 35.000 palmiers, 15.000 oliviers et un cheptel de 2.000 têtes. Cette ferme dispose également d'une huile-

rie d'une capacité de traitement de 14 quintaux/heure, ainsi que d'une unité de conditionnement de dattes d'une capacité annuelle de 15.000 tonnes, selon les explications fournies. Dans la zone agricole de Kaddachi, commune de Robbah, Nouri a visité une ferme agricole «Tayba» spécialisée dans la culture de la pomme de terre sur une surface de 40 hectares sur une superficie globale de 100 hectares. Le reste étant consacré à l'arboriculture fruitière, la phœniculture et la plasticulture. Un exposé sur les capacités de production agricole de la wilaya d'El Oued qui dispose d'une surface agricole exploitée de 85.000 hectares, a été présenté au ministre qui a pris connaissance de la situation du foncier agricole dans cette collectivité. L'exposé fait ressortir qu'une surface de près de 94.000 hectares a jusqu'ici été attribuée à 18.700 agriculteurs, dans le cadre de la loi 18-83 concernant la mise en valeur agricole.

Le même exposé fait état de la régularisation de la situation de 3.200 hectares attribués à 3.100 investisseurs, au titre de la reconversion de jouissance permanente en droit de concession. Une présentation a été faite aussi à la délégation ministérielle sur la production végétale ainsi que sur les projets agricoles et forestiers retenus en faveur de la wilaya d'El Oued.

Le ministre poursuivra, aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'El Oued où il présidera l'ouverture de la 10^e édition du salon Sud-Agral et inspectera des projets relevant de son secteur.